

NEOLITH[®]
SINTERED STONE

Garantie Douches

GARANTIE DOUCHES

Nous offrons à nos clients un produit de haute qualité fabriqué dans le respect de l'environnement et en utilisant des techniques de fabrication qui favorisent la fiabilité et le prestige des [RECEVEURS DE DOUCHE] de PiattiBelli, ci-après les « Produits » ou le « Produit », selon ce qui ressort du contexte. Nous mettons à votre disposition notre canal d'assistance personnalisée par courriel afin de connaître vos besoins et vos propositions qui nous aideront dans notre engagement d'amélioration continue.

À travers ce document, PiattiBelli offre une garantie commerciale, conformément aux conditions exprimées ci-dessous.

Les Produits sont exempts de défauts de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et sont conformes aux [propriétés physico-mécaniques] indiquées ci-dessous qui les rendent appropriés pour une utilisation dans des environnements domestiques, conformément aux tests de laboratoire effectués et à condition que les caractéristiques des éléments de construction sur lesquels les Produits sont installés et les systèmes d'installation soient correctes (conformément à la réglementation en vigueur et aux instructions indiquées pour l'assemblage, la maintenance et la conservation) et qu'il en soit fait bon usage, aux fins pour lesquelles ils ont été conçus.

Période de garantie:

Deux (2) ans (ci-après la « Période »), à compter de la date figurant sur la facture ou le ticket de caisse. Le titulaire de cette garantie doit prouver la validité de celle-ci au moyen de la facture d'achat du Produit ou du titre de propriété du bien où celui est installé, s'il s'agit d'un logement neuf.

Conditions de la garantie:

En cas de dommages visibles, la réclamation doit être présentée avant l'installation du Produit et dans un délai maximal de 30 jours à compter de sa réception par le consommateur.

Étant donné que les Produits sont fabriqués avec des matières premières naturelles (argiles, feldspath, etc.) et qu'ils font partie de collections qui évoluent d'un point de vue technique et esthétique, PiattiBelli s'engage, pendant la Période et autant que nécessaire, à remplacer tout Produit présentant des défauts ou des dégâts imputables à la perte de ses propriétés physico-mécaniques mentionnées ci-dessus par un autre qui, à sa seule discrétion, peut être considéré comme similaire en raison de son type, de son épaisseur, de ses dimensions, de ses propriétés et de ses couleurs. Le Produit de substitution sera choisi parmi ceux disponibles et ceux en production au moment où le remplacement est nécessaire. Par conséquent, PiattiBelli ne garantit pas de correspondance exacte entre le Produit de substitution et l'original défectueux et ne sera en aucun cas responsable des changements de couleur, de type, d'épaisseur ou, en général, des variations de finition ou d'apparence observées après l'installation.

La réclamation et le remplacement doivent être résolus dans un délai raisonnable déterminé par PiattiBelli, en tenant compte des imperfections ou des défauts du Produit à remplacer.

L'étendue et l'extension de cette garantie sont déterminées par la réparation, le coût des pièces de rechange et, le cas échéant, le remplacement des Produits, la main d'œuvre étant totalement exclue

Le nettoyage et l'entretien du Produit conformément aux instructions du manuel (téléchargeable

sur le site Internet <https://www.neolith.com/es/proyectos/banos/platos-de-ducha>) font partie intégrante et sont une exigence essentielle pour la validité de cette garantie. Par conséquent, cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un nettoyage ou d'un entretien autres que ceux spécifiés dans le manuel susmentionné.

Bien que le produit ait le traitement anti-dérapant approprié, il est conseillé d'accorder l'attention et de prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents comme sur toute autre surface mouillée ou humide.

PiattiBelli ne peut être rendu responsable des défauts de structure et de fabrication du produit, et décline toute responsabilité en cas de dommages qu'il puisse subir en raison de la nature, de l'état ou du comportement inadéquat du support sur lequel il est installé, ni suite à une mauvaise installation. Cette garantie ne couvre donc pas les différences esthétiques du Produit installé, ni les défauts dus à des défaillances causées par les activités après la fabrication, telles que:

- L'expédition et la manutention.
- Toute activité liée à la préparation du support sur lequel il est installé, le perçage, la découpe et l'installation du Produit.
- L'union ou le couplage du Produit avec d'autres matériaux ayant des variations dimensionnelles thermiques différentes, comme celles dues aux conditions météorologiques, environnementales ou à l'humidité.

Cette garantie ne couvre pas:

1. Les différences de couleur entre l'échantillon lors de la réalisation de la commande et le produit livré.
2. Les défauts provoqués par le fait de soumettre le Produit à des mauvais traitements ou à des actions chimiques ou mécaniques.
3. Ceux liés au transport, s'il n'a pas été réalisé par PiattiBelli.
4. La mauvaise préparation du support et de l'endroit où le Produit est installé ou le mauvais entretien de cet endroit.
5. L'utilisation anormale ou dans des conditions qui dépassent les limites de tolérance et de force indiquées dans les propriétés physico-mécaniques incluses dans cette garantie.
6. Les dommages causés directement ou indirectement à des personnes, des animaux ou des choses suite à des comportements inappropriés ou des actions non couvertes expressément par cette garantie.
7. Les dommages causés par la saleté, les incrustations, la calcification ou d'autres défauts physiques, chimiques ou électrochimiques.
8. Les dommages qui, objectivement, ne sont pas imputables au fabricant.
9. Les réclamations pour les mesures, la couleur, la planéité, etc., une fois le Produit installé. Dans tous les cas, avant de finir le carrelage et de procéder à la pose de tout autre élément sur le receveur de douche, l'installateur doit vérifier que l'installation est correcte et que le receveur se vide correctement. Si cette vérification n'est pas réalisée correctement, PiattiBelli

ne sera pas responsable des frais découlant du remplacement des éléments posés sur le receveur tels que les parois ou les pièces en céramique. Une fois le Produit installé, aucune réclamation ne sera acceptée pour ces raisons.

Pour faire valoir les droits de cette garantie, il faudra informer PiattiBelli de tout défaut constaté sur le Produit par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse: **Polígono Industrial La Teulería - Calle Tramuntana 51-52, 08588, Sora, Barcelona** dans les trente jours suivant l'apparition du défaut sur le Produit.

Cette garantie est régie et interprétée selon les lois de l'Espagne. Tout différend dérivé de cette garantie ou lié à elle sera soumis à la juridiction exclusive des juges espagnols.

Cette garantie n'affecte pas les droits légaux du consommateur définis par le Décret Royal Législatif 1/2007 du 16 novembre 2007 dans le cas du Royaume d'Espagne ou par les dispositions de la Directive 1999/44/CE du 25 mai 1999 et dans les lois nationales de transposition de celle-ci.

**thesize**[®]
SURFACES

P.I. Camí Fondo, Supoi 8. C/dels Ibers, 31
CP 12550 Almazora (Castellón), Spain
P: +34 964 652 233
F: +34 964 652 209
info@thesize.es
www.neolith.com